L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE 13 JUILLET 1879.

LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE.

L'attitude de M. le président de la chambre des députés a soulevé d'assez vives critiques dans la presse française, à l'occasion de l'ordre du jour de confiance qu'il c'est fait décerner par la majorité.

Bien que nos lecteurs connaissent les réflexions qu'a suggérées cet incident, nous y revenons parce que le correspondant parisien du *Times*, dont les préférences ne peuvent être méconnues, déplore aussi la voie dans laquelle s'est engagé M. Gambetta.

Voici comment il s'exprime :

Je doute qu'il existe un précédent parlementaire à l'appui d'un vote de confiance au président. Une chambre n'a qu'un moyen de témoigner sa confiance dans son président ; c'est de la réélire ; et, si M. Gambetta désirait un témoignage de ce genre, il devait se démettre. La chambre l'aurait probablement réélu sur le-champ, et on aurait ainsi évité un fâcheux précédent. Il est également contestable que M. Gambetta eût le droit de supprimer une phrase extraite par le monde, inscrite par les sténographes reproduite par tous les journaux et reconnue aujourd'hui par M. de Cassagnac.

Si le président peut supprimer une phrase aujourd'hui, il pourra en supprimer demain, et dès-lors il devient un personnage tout entière, s'il le juge à propos, délection *ex abundantia*.

Chacun doit envisager ceci comme un précédent fâcheux, et il n'y a pas de votes de confiance qui puissent l'excuser.

M. Gambetta semble être tombé dans le piège que lui a tendu M. de Cassagnac et avoir compromis sa dignité dans cette discussion. Ni M. Grévy, ni M. Buffet, ni M. d'Audiffret-Pasquier n'ont été au delà, autant que je m'en souviens, d'un rappel à l'ordre avec inscription au procès-verbal. Aucun d'eux n'a été exposé à la censure avec suspension de traitement ou à l'exclusion temporaire. M. Gambetta, dans les quatre mois de sa présidence, a épuisé toutes les pénalités et en demande de nouvelles. Même alors, on peut le craindre il ne serait pas satisfait. De plus, c'est une erreur de croire que la chambre actuelle soit moins facile à gouverner que l'Assemblée nationale. Les cris de M. de Gavardie, l'excitation de M. de Lorgeril, l'ardeur méridionale de M. Baragon étaient des éléments de discordants que la conduite de M. de Cassagnac, et néanmoins les trois présidents désignés ci-dessus ont conservé un calme et une dignité suffisamment efficaces pour tenir lieu du règlement qui, entre leurs mains, était une menace et non une réalité.

Ceci ne signifie pas que les talents de M. Gambetta ne soient pas au moins égaux à ceux de ses prédécesseurs, mais seulement qu'il ne possède pas les qualités spéciales peut-être rêvées pour le poste qu'il occupe. M. Grévy, qui n'est pas un excellent premier magistrat, aurait été un mauvais président à la chambre et aurait été finalement contraint de s'expulser lui-même pour rétablir le calme. M. Gambetta est trop fougueux, trop absolu, on peut même dire trop capable, pour faire un bon président. Il est un président qui s'anime et qui se jette dans la mêlée comme dans son élément naturel.

En terminant, le correspondant fait une insinuation qui pourrait bien se réaliser assez prochainement : il pense que M. Gambetta s'apercevra bientôt que se "ne pas rester dans les coulisses", ce qu'il donnera en démission pour reprendre sa liberté d'action.

On lit dans le *Moniteur* :

M. GAMBETTA ET LE CABINET.—Il paraît qu'il n'est pas d'exemple de ce que vient de monder le Sénat de Paris depuis vingt-quatre heures, à savoir que la séance de mardi a jeté un froid, plus qu'un froid même entre le cabinet et le président de la chambre des députés. Dès hier, un journal du matin qui compte parmi ses inspirateurs et ses collaborateurs M. Tirard, s'est fait l'écho du sentiment personnel des ministres, lequel incline à se montrer trop sévère contre le président qui a commis l'imprudence d'obliger la majorité à se prononcer entre lui et le gouvernement. Il avait, en effet, avant la séance, préparé, écrit, sa démission, et lecture en eût été donnée à la chambre, si l'ordre du jour avait été repoussé. M. Gambetta a eu la victoire; mais, le gouvernement, et MM. Le Royer et Tirard, plus encore que leurs collègues, n'en sont trouvés blessés. Quant à M. Gambetta, à l'issue de la séance, il s'exprimait assez vivement sur les ministres.

L'ALLEMAGNE MÉCONTENTE—Une dépêche dit que le gouvernement allemand est mécontent à cause de la permission accordée au général Chanzy de visiter les forteresses russes.

Voici les détails que nous donne une lettre de Saint-Pétersbourg du 23 juin sur cette visite :

Le général Chanzy a visité samedi matin le port de Cronstadt dans des conditions détaillé. Le ministre de la Marine avait mis aux ordres de l'ambassadeur de France le bateau à vapeur "La Reva" sur lequel il est parti à 9 heures du matin accompagné du capitaine Henry, du lieutenant de vaisseau Charron, des généraux du génie Kleinin et Walberg, délégués par le ministère de la marine, et M. Fonder-Hoven, délégué par le département de l'artillerie de la marine.

A son arrivée à Constradt, le général Chanzy a été reçu sur le quai par le commandant de l'artillerie du fort le général-major Samguine, le colonel du génie Jassukowitch et le lieutenant de vaisseau Rykatcheff. L'ambassadeur de France a visité successivement les ateliers des mines, les docks, l'usine des bateaux à vapeur, le port militaire et toutes ses conséquences navales.

Ensuite, le général Chanzy, accompagné des autorités militaires, est parti sur le bateau à vapeur "Krmelof" pour le fort "Constantin", où il a visité les nouvelles plates-formes du système de "Prakar" et les canons de gros calibre du nouveau modèle. Des explications techniques lui ont été données par M. le colonel Jassukowitch.

Après avoir visité la batterie du fort avec la plus grande attention, le général Chanzy a témoigné le désir d'assister au tir des canons de 11 et de 14 pouces de diamètre. M. Jassukowitch a donné immédiatement des ordres et deux coups de canon ont été tirés. Le général a paru s'intéresser vivement à cette expérience.

Une heure après, le général a visité la batterie, où se trouvent les "tours mouvantes", qu'il a particulièrement remarquées.

De retour à Constadt, les visiteurs entrèrent et les bateaux-mines ont attiré l'attention du général Chanzy.

Avant de rentrer à Saint-Pétersbourg, l'ambassadeur de France a rendu visite à l'amiral Kanlkovitch, avec lequel il s'est entretenu une demi-heure environ.

Dans quelques jours, le général Chanzy ira visiter Narva, Cronstadt, Réval et Wyborg ; il se rendra ensuite à Kronstadt-Sélo pour assister aux grandes manœuvres.

Je suis bâtiment dans nourriture que le prunes ...l'assistant les Sénéchaux.

LES DOUBLES D'ITALIE.—M. le marquis Popoli, sénateur du royaume d'Italie, vient d'adresser à la Société française des amis de la paix le pressant appel qui suit :

Bologne, 12 juin 1879.

"Mes chers amis,

"Un malheur peut-être irréparable vient de frapper trois différentes nations. Le Pô, après fleuve le plus formidable, a rompu digues de Polesine. Il a submergé 500 kilomètres carrés de territoire et entraîné dans l'oeil plus de 30,000 habitants. Il y a sept ans qu'au mois d'octobre, une pareille catastrophe eut lieu, et les eaux de l'Inondation convinent pendant six mois les plaines de Bendasse, de Mirandola, de Ferrara. Mais le malheur, cette fois ci, est plus intense, puisque les moissons ont été ravagées, et qu'il y a lieu de craindre que les ardents rayons du soleil ne finissent par dessécher les arbres qui sont presque renversés sous les eaux, qu'il s'élèvent à la hauteur de nos mâtres.

"Nous avons recueilli sur les digues 7,500 naufragés. Ils n'ont plus de toits pour abriter leurs familles! Ils n'ont plus de pain à donner à leurs enfants. Ce qui est plus terrible, ils n'ont plus un lambeau de terre à cultiver. La main implacable du destin a paralysé toute manifestation de la vie. Au milieu des cris de douleur qui détonent de tous côtés, j'ai tourné les yeux vers les Alpes, et j'ai vu ressortir le noble figure de la France. Je me sens rappelé qu'elle nous a donné tout son sang, et que son cœur est le pouls de l'humanité et de la civilisation.

"Je vous prie, mes chers amis, de vous faire l'interprète auprès de votre patrie du nom de la solidarité et de la fraternité que demande notre cœur, de ... ...